

Chers investisseurs,

**AccorInvest** est un groupe hôtelier, qui possède, gère et franchise des hôtels, des stations touristiques et résidences de vacances. **AccorInvest** est le premier groupe hôtelier en Europe et le sixième à l'échelle mondiale.

**AccorInvest** dispose d'un portefeuille de 40 marques qui couvrent les différents segments du marché hôtelier : Raffles, Fairmont, Sofitel, Adagio Premium, MGallery, Pullman, Swissôtel, Novotel, Mercure.....

Le groupe **AccorInvest** est présent dans plus de 110 pays avec 5 200 hôtels et 260 000 salariés répartis sur les cinq continents. Sa capacité totale est de 762 100 chambres.

**AccorInvest** vous invite à devenir partenaire au sein de notre groupe afin d'améliorer les rendements de votre patrimoine.  
Vous pourrez donc investir sur un CPF-Hôtelier dans les différents groupes hôteliers gérés par **AccorInvest** en Europe.

#### **Une fiscalité intéressante :**

Le CPF-Hôtelier européen offre également une fiscalité internationale avantageuse.

En effet, les revenus générés par ce CPF-Hôtelier européen ne subit pas les prélèvements sociaux au taux de 17,2% comme ceux des CPF français soumis au régime de l'administration fiscale française.

Les CPF-Hôteliers européens qui investissent leur patrimoine immobilier dans des pays où la fiscalité est moins importante que la France, vont bénéficier d'une fiscalité plus légère grâce à l'application des conventions fiscales qui visent à éliminer la double taxation. Ils vont permettre à l'investisseur d'éviter une double imposition sur les revenus de son placement (les revenus de source étrangère ayant déjà subi la fiscalité d'origine des pays où sont situés les immeubles).

Selon le pays dans lequel le CPF-Hôtelier investit, ces conventions prévoient en principe deux mécanismes : soit la méthode du crédit d'impôt (Allemagne, Espagne, Italie), soit la méthode du taux effectif (Belgique, Portugal, Finlande, Irlande et aux Pays-Bas).